

DELIBERATION

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 MARS 2021

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45

Présents : 36

Pouvoirs : 7

Votants : 43

Date de convocation du Conseil Communautaire :

Le 18/03/2021

Le 25 mars 2021, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX à la salle des Fêtes, boulevard des Combattants à Trévoux.

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Cécile BAUDOUX, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Carole BONTEMPS-HESDIN, Laëtitia BORDELIER, Jean-François CHANTELOUBE, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Anne-Marie DEGUEURCE, Nicole DUGELAY, Jean-Jacques DUMONT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Brigitte KLEIN, Vincent LAUTIER, Amina LEGHNIDER, Gaëlle LICHTLE, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, Delphine PICHOURON, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

Absents excusés : Fabien BIHLER (Pouvoir Armand CHAUMONT), Emmanuelle CARGNELLI (Pouvoir Bernard REY), Patrick CHARRONDIERE (Pouvoir Amina LEGHNIDER), Carole DEMANGE (Pouvoir Gérard PORRETTI), Daniel DOMPOINT (Pouvoir Yves DUMOULIN), Bernard GRISON (Pouvoir Frédéric VALLOS, Charlotte LEGEAY, Michèle NUGUET (Pouvoir Jean-François CHANTELOUBE), Stéphanie PALLIER.

Secrétaire de séance : Ingrid BESSON.

OBJET : FINANCES – Budget Assainissement Non Collectif – Affectation du résultat 2020

M. Stéphane BERTHOMIEU, Vice-Président en charge des Finances, expose au conseil que l'exercice de 2020 du Budget Assainissement Non Collectif 2020, dégage un résultat d'exploitation de **28 268,90 €**. Il est proposé que cet **excédent** soit affecté conformément au tableau ci-dessous :

	SITUATION DE CLOTURE	Investissement	Fonctionnement	TOTAL	
1	Résultat de clôture de l'exercice 2019	0,00	8 108,41	8 108,41	
2	Affectations 2019 faites en 2020		0,00	0,00	
3	Recettes 2020	0,00	56 764,26	56 764,26	
4	Dépenses 2020	0,00	-36 603,77	-36 603,77	
5	Résultat 2020	0,00	20 160,49	20 160,49	
6	Résultat cumulé (réel de clôture 2020)	0,00	28 268,90	28 268,90	
7	Recettes Reports en 2021	0,00		0,00	
8	Dépenses Reports en 2021	0,00		0,00	disponible repris au c/R002
9	Résultat corrigé des restes à réaliser	0,00	28 268,90	28 268,90	28 268,90

Calcul des résultats : (5) = (3) - (4)

(6) = (1) + (2) + (5)

(9) = (6) + (7) - (8)

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		
DISPONIBLE en fonctionnement	28 268,90	
BESOIN en investissement	0,00	
DEFICIT <i>maintenu en investissement</i>	0,00	
REPORT en fonctionnement		28 268,90
INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Compte 001 résultat d'investissement		0,00
Compte Restes à réaliser	0,00	
Compte 1068 Excédent de fonctionnement		
Compte 16 emprunt à contracter		0,00
<i>Total</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
Compte 002 - disponible reporté	0,00	28 268,90

Entendu l'exposé de M. Stéphane BERTHOMIEU et après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, décide à l'unanimité :

- ✓ **D'AFFECTER** le résultat d'exploitation de 2020 dans le Budget Primitif Assainissement Non Collectif 2021 conformément au tableau ci-dessus.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **29 MARS 2021**
 N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20210325-2021C50-FI
 Affichage le :

29 MARS 2021

A Trévoux, le 25/03/2021

Le Président,
 Marc PECHOUX

